

# PRESERVER LA FAUNE DURANT LES TRAVAUX AGRICOLES

## LES PRATIQUES POUR AGIR SUR SON EXPLOITATION

### Contexte

Depuis plusieurs années, on observe un **fort déclin des effectifs des populations d'oiseaux des milieux agricoles**. En Auvergne Rhône Alpes, certaines espèces caractéristiques comme l'alouette des champs ou la caille des blés enregistrent une baisse de leurs populations respectives depuis près de 20 ans (*photo 1 et 2*). Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène :

- **les périodes de travaux agricoles** (entretien des bandes enherbées, moisson, fauches des prairies) **coïncident avec les périodes sensibles pour la faune** : couvaion et nichée au sol, mise bas et élevage des jeunes ...

Les oiseaux nichant au sol et présents dans nos plaines comme l'œdicnème criard, l'alouette, la caille, le faisane ou la perdrix **sont donc très vulnérables** lors des travaux agricoles. C'est aussi le cas des mammifères tels que les lièvres ou les chevreuils.

- **la taille des engins agricoles et les débits de chantier ont fortement augmentés permettant** aux agriculteurs d'être plus efficaces dans leurs travaux mais laissant moins de chance à la faune de s'échapper lors des interventions.

La mise en place de pratiques lors de la récolte et du déchaumage peut permettre de limiter la mortalité de la faune.



Photo 1 : Alouettes (V.Palomares)  
Photo 2 : Caille des blés (Instinct animal)

### Mise en pratique

- **Observer**

Au cours des passages d'outil, si vous percevez un animal nichant, balisez la zone et lever l'outil à l'approche de cette zone lors de vos prochains passages.

- **Récolter en permettant la fuite des animaux**

Les bordures sont très fréquentées par la faune sauvage, il est donc impératif de détourner les côtés de la parcelle à vitesse réduite : < 10km/h. La figure 1 ci -contre propose un itinéraire de récolte offrant plus de possibilités de fuite des animaux.

- **Récolter les céréales en laissant au minimum 25 cm de chaumes ...**  
... et déchaumer le plus tard possible pour ne pas endommager les nichées.

- **Planter des couverts d'interculture diversifiés**

Utiliser un mélange diversifié, un temps d'implantation long (4 - 6 mois) et une destruction tardive (février/mars) afin d'assurer des zones de protection et d'alimentation pour les espèces en automne/hiver. Ex de mélange : avoine rude, phacélie, vesce commune, trèfle d'Alexandrie, radis asiatique.

- **Entretien des espaces non productifs, espaces enherbés, à la fin de l'été**

Source d'abri et nourriture (insectes), les espaces sont à conserver le plus longtemps possible et à entretenir hors des périodes sensibles qui s'étendent de mars à fin juillet.

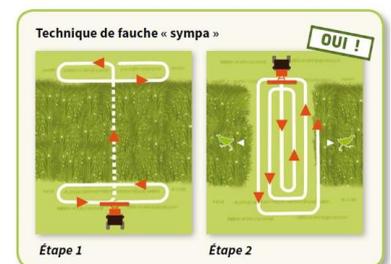


Figure 1 : Itinéraire de fauche valable également pour la récolte des céréales (source : CEN Picardie et LPO Anjou)

## Zoom : la biodiversité et les praires de fauche

La récolte des fourrages, qui a lieu en fin de printemps (mai-juin) intervient au cours **d'une période critique** pour la faune (période de mise bas et de nichée), les chevreuils, bruants proyer et alouettes nichant dans les prairies sont particulièrement vulnérables. **On estime que la fauche entraîne la mort de 15% à 20% des populations de petite faune (lièvre, faisans) présentes dans la parcelle.**

Pour réduire les cas de mortalité pendant ce chantier, des solutions existent par exemple :

- **Eviter les travaux nocturnes** qui désorientent les animaux diurnes et empêchent leur fuite
- **Régler la barre de coupe à 20 cm minimum** pour permettre d'épargner les nids, les poules couveuses et autres animaux blottis.
- Avancer à **vitesse réduite**, notamment sur les bordures. Le détournement doit être fait à vitesse < 10km/h.
- Installer **une barre d'effarouchement à peigne** (*photo 3*) dont le but est de déranger les animaux et de les mettre en mouvement. Pour être efficace, ces outils doivent être utilisés à faible vitesse (<15km/h).



Photo 3 : Barre d'effarouchement à peignes  
(source : FDC 41)

## A retenir

- Les travaux de récolte figurent parmi les opérations agricoles les plus destructrices pour la faune sauvage.
- La récolte doit être réalisée de préférence le jour et à vitesse réduite notamment en bordure en empruntant un itinéraire permettant la fuite des animaux sauvages.
- Un déchaumage tardif en laissant les chaumes hauts (25 cm) permet d'épargner les nichées et autres animaux blottis.
- Entretien des espaces non productifs à la fin de l'été.

## En savoir plus

Ressource documentaire programme agrifaune : <http://www.agrifaune.fr/gtna/machinisme/publications/>  
BOUTOUR, C., BOUCHARDEAU, T., GRANGER, D., 2021. Céréaliers et biodiversité : une synergie à réaffirmer. [En ligne] [https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/2020\\_AGPB\\_CerealiersBiodiversite.pdf](https://professionnels.ofb.fr/sites/default/files/pdf/documentation/2020_AGPB_CerealiersBiodiversite.pdf)  
MAILLARD, J.F, SUFFRAN, Y., OMNES, F., 2011. MACHINISME AGRICOLE ET FAUNE SAUVAGE. FAUNE SAUVAGE N°291 pp 50-54  
Fédération des chasseurs d'Occitanie, 2021. Accueillir la caille des blés sur son exploitation. [en ligne] <https://www.chasse-nature-occitanie.fr/frc/actualites/a19287/accueillir-la-caille-des-bles-sur-son-exploitation>

Action réalisée avec le financement de la filière qualité Carrefour

### Nous contacter :

#### LPO AUVERGNE-RHONE-ALPES

Kevin DEBREGAS : chargé de mission agriculture,  
kevin.debregeas@lpo.fr

#### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME

Conseillère agroforesterie et biodiversité  
Aline BUFFAT : aline.buffat@drome.chambagri.fr



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

